



REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PROTECTION DE LA NATURE,
DES BASSINS DE RETENTION ET DES LACS ARTIFICIELS

DIRECTION DES EAUX ET FORETS, CHASSES ET DE LA CONSERVATION DES SOLS

PROJET D'AMELIORATION ET DE VALORISATION DES SERVICES
DES ECOSYSTEMES FORESTIERS AU SENEGAL



**ACTES DU SEMINAIRE D'INFORMATION-FORMATION
SENSIBILISATION SUR LES SERVICES
DES ECOSYSTEMES FORESTIERS, LES METHODES
D'APPROCHE DE LEUR VALEUR ECONOMIQUE TOTALE
ET LEURS MECANISMES DE PAIEMENT**

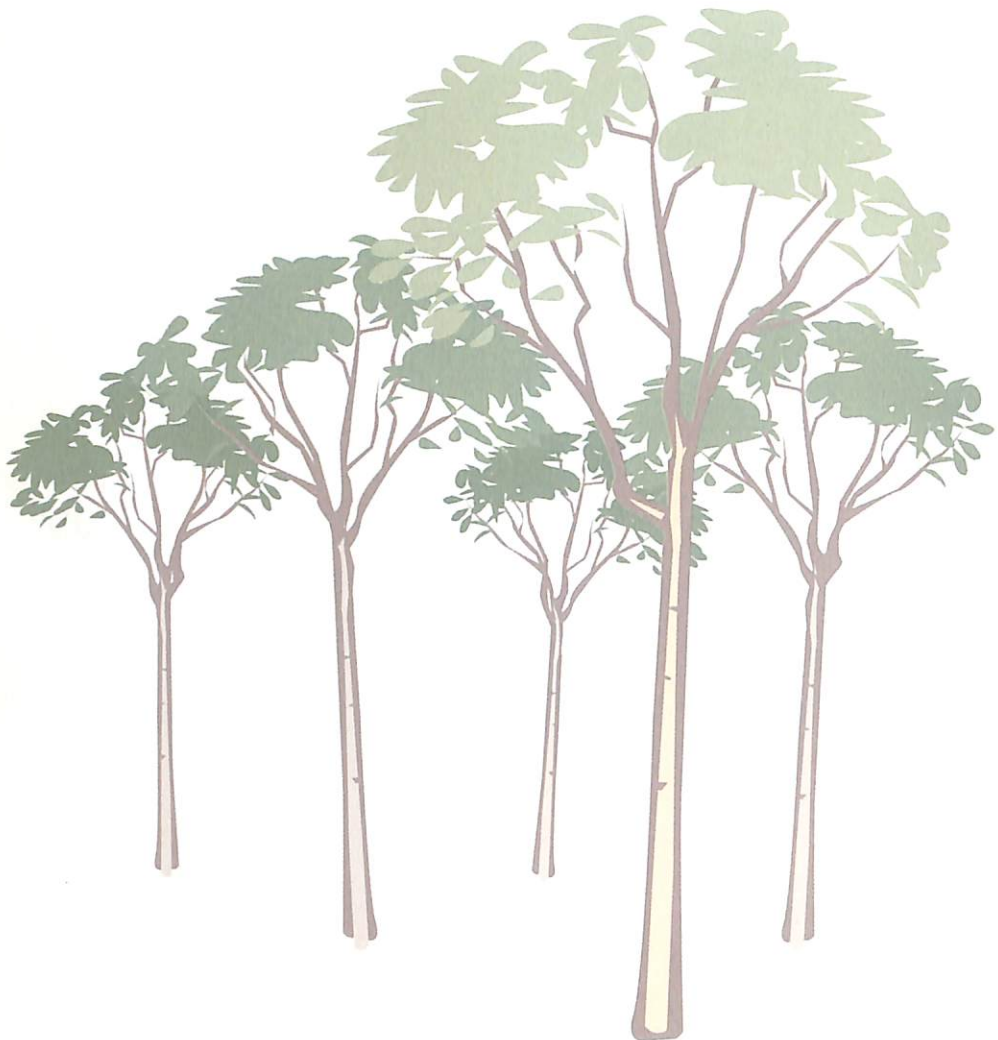


Centre FoReT, les 15, 16, 17 et 18 septembre 2009

S O M M A I R E

| | |
|---|---|
| 1. Rappel des termes de référence du séminaire | 3 |
| 1.1. Contexte | 3 |
| 1.2. Problématique | 3 |
| 1.3. Objectifs de l'atelier | 4 |
| 2. Déroulement du séminaire | 5 |
| 2.1. Organisation du séminaire | 5 |
| 2.2. Communications | 5 |
| 3. Résultats des travaux en plénière | 7 |
| 3.1. Enseignements tirés du séminaire | 7 |
| 3.2. Recommandations du séminaire | 8 |





1. Rappel des termes de référence du séminaire

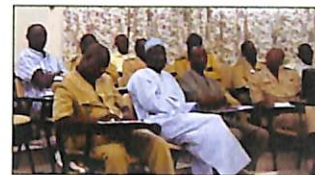
1.1. Contexte

Les écosystèmes fournissent d'importants services bénéfiques à l'homme qu'on peut classer en quatre catégories :

- les services d'approvisionnement (tels que la nourriture l'eau, etc.),
- les services de régulation (régulations des inondations, climatiques, etc.),
- les services culturels (tels que les bénéfiques spirituels et récréatifs),
- les services de soutien (tels que les cycles des éléments nutritifs).

Ces services ne sont ni vendus ni achetés sur le marché parce que l'arsenal juridique et réglementaire des gouvernements n'est pas assez efficace pour les protéger. Dès lors, l'approche alternative est de créer et de développer des mécanismes de marché qui pourraient améliorer la façon dont sont utilisés les services offerts par les écosystèmes. Cette procédure est de plus en plus reconnue.

Selon l'Evaluation de l'Écosystème pour le Millénaire (MA-2005), le déclin des services des écosystèmes empêchera beaucoup de pays en voie de développement de réaliser les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) de manière durable. Face à ce constat, le Sénégal, à travers son Document de Stratégie de la Réduction de la Pauvreté (DSRP), avait identifié la création de richesse, la promotion de services sociaux de base et la protection de groupes vulnérables comme des objectifs principaux. Il est établi que tous ces trois objectifs sont dépendants de l'état de l'environnement et des services des écosystèmes qui sont fournis. C'est dans ce contexte et pour soutenir les efforts nationaux suivant l'esprit de la réforme de l'ONU que le Sénégal a bénéficié de l'appui du gouvernement espagnol pour développer le projet conjoint dénommé « **Projet d'amélioration et de Valorisation des Services des Ecosystèmes Forestiers (PASEF)** ».



1.2. Problématique

Les concepts de services des écosystèmes forestiers et de leur mécanisme de paiement sont de plus en plus développés dans les milieux scientifiques et techniques sans qu'on ne parvienne toutefois à une compréhension commune et harmonisée de leurs contenus. C'est ainsi que ces concepts sont souvent perçus comme étant compliqués pour la grande majorité des techniciens environnementalistes et « hors de portée » pour les populations rurales et leurs élus. A l'instar du PASEF, les projets élaborés autour de ces concepts n'échappent pas à cette



perception ; c'est la raison pour laquelle une tentative de « banalisation » de ces concepts est nécessaire pour arriver à une meilleure appropriation du projet par les bénéficiaires, y compris les Agents du Service des Eaux et Forêts. Ainsi, **il s'agira dans le cadre du présent séminaire, de susciter des discussions sur l'ensemble de ces concepts de manière à les rendre accessibles, compréhensibles et assimilables par les partenaires du projet.** Enfin, la démarche méthodologique du projet sera mieux explicitée pour permettre aux participants de mieux s'approprier des activités du PASEF.

1.3. Objectifs de l'atelier

1.3.1. Objectif général

L'objectif global du séminaire est d'informer, de former et de sensibiliser les Agents de l'Administration (DEFCCS, DPN, DEEC, ANSD, CSE, etc.) et les élus locaux sur les concepts de services des écosystèmes forestiers, des méthodes de détermination de leur valeur et de leur mécanisme de paiement. La démarche méthodologique consistera à identifier des services des éco systématiques qui sont à la portée des participants, à les présenter et susciter des discussions autour des questions engendrées par leur dynamique. Le séminaire sera également mis à profit pour s'imprégner des différentes approches qui permettent de déterminer la valeur économique des services des forestiers et discuter de leur pertinence.



1.3.2. Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques de l'atelier sont les suivants :

- passer en revue les concepts d'écosystème, de services des écosystèmes et de paiement des services des écosystèmes forestiers en s'appuyant sur des exemples précis ;
- familiariser les participants aux concepts et méthodes d'évaluation économique des services des écosystèmes forestiers.



1.3.3. Résultats attendus

Au sortir de cet atelier, les résultats suivants sont attendus :

- les concepts liés aux services des écosystèmes forestiers et à leurs mécanismes de paiement sont explicités ;
- la stratégie de mise en œuvre des activités du projet est comprise par les participants ;
- un chronogramme d'activités d'information et de sensibilisation des populations est défini en rapport avec les IREFs ;
- la démarche méthodologique du projet est mieux comprise.

2. Déroulement du séminaire

2.1. Organisation du séminaire

Un séminaire d'information, de sensibilisation et de formation sur les concepts de services des écosystèmes forestiers, leur valeur économique totale et leurs mécanismes de paiement a été organisé les 15, 16, 17 et 18 septembre 2009 au centre FoReT. Il a réuni les représentants des structures étatiques (DEFCCS, DPN, DEEC, ANSD et CSE.), les Présidents des Conseils régionaux et les Directeurs des ARD des sept régions abritant les sites du PASEF.



2.2. Communications

Plusieurs communications ont été présentées, parmi lesquelles :

- « **La présentation du PASEF** » par le **Commandant Cheikh T. NDIAYE.**

Elle a porté sur les points ci-après :

- Quelques concepts clés ;
- Le cadre stratégique du projet ;
- La description du projet ;
- La stratégie de mise en œuvre ;
- Les arrangements de gestion ;
- La liste des sites du projet.



- « **Le Système d'Information sur la Valeur Economique Totale, le paiement des services des écosystèmes et la fiscalité forestière** », étude réalisée par **M. Alpha S. DJIGO.** L'étude a abordé les aspects suivants :

- Le contexte ;
- La problématique ;
- Le cadre conceptuel ;
- Les rôles et les fonctions des écosystèmes forestiers
- La notion de valeur ;
- L'évaluation du potentiel des ressources forestières et des écosystèmes ;
- Les références relatives à la fiscalité forestière
- L'esquisse d'un système d'information ; Etc.



- « **Les services des écosystèmes forestiers et leurs mécanismes de paiement** » par **M. El H. SENE** Cette communication a permis d'aborder d'importantes questions parmi lesquelles :

- Le milieu forestier ;
- La définition des services des écosystèmes ;
- La valorisation des services des écosystèmes ;
- La présentation d'une démarche nationale.

- « **La démarche méthodologique du PASEF** » par **M. Wandji N. Dieu Ne Dort**, Expert Economiste du PNUE.

La présentation a porté, entre autres, sur :

- La présentation du modèle d'évaluation des écosystèmes pour le millénaire (EM);
- Pourquoi le PASEF ?
- La mise en œuvre du PASEF ;
- Les outils/méthodes de mises en œuvre du PASEF.



- « **Les méthodes d'évaluation des biens et services rendus par les écosystèmes** »

par **M. Alassane NGOM**, Coordonnateur du PROGEDE. La communication a porté sur :

- La notion de valeur Economique Totale (VET) ;
- Les méthodes d'évaluation.

Les communications ont été suivies de questions, de contributions et de recommandations de la part des participants.



3. Résultats des travaux en plénière

A l'issu du séminaire, des enseignements et recommandations ont été formulées:

3.1. Enseignements tirés du séminaire

- le PASEF est un projet de soutien et d'identification sur les états des services des écosystèmes du Sénégal ayant un caractère conjoint (implication d'Agences du SNU et de structures gouvernementales).
- l'étude d'appui au système d'information sur la VET montre qu'au Sénégal les intervenants peuvent être classés en deux catégories : (1) celle travaillant sur la VET et la fiscalité (DEFCCS, DPN, DEEC UAEL) et (2) celle travaillant sur la valeur d'existence (CSE, UICN, PGIES) ;
- la compréhension et la démystification des concepts sur le paiement des services des écosystèmes ont été rendues faciles grâce à des exemples tirés en Afrique de l'ouest (mangrove), les Forêts du Mont Kulal au Kenya, le bassin versant du Shivapuri au Népal qui assure la protection et l'abreuvement de Kathmandu.
- la caractérisation des services des écosystèmes forestiers en quatre catégories :
 - les Services d'approvisionnement qui procurent des produits divers : nourriture eau, bois, etc. ;
 - les Services de régulation qui assurent la régulation climatique, le contrôle des inondations, la stabilisation du milieu, etc. ;
 - les Services culturels répartis en services esthétiques, en services cultuels, etc. ;
 - les Services de soutien qui assurent le maintien des conditions qui entretiennent et favorisent la vie.
- la mise en œuvre opérationnelle des principales activités du PASEF nécessite fondamentalement la création d'un Lead Team et des groupes de travail thématique animés par les Agences nationales telles que le CSE, l'ANSD, la DEEC et la DPN, toutes assurant la production d'informations scientifiques de qualité (crédible, légitime, utile) ;
- la valeur économique totale est la somme des valeurs d'usage direct et indirect, des valeurs d'option et des valeurs de non usage.



3.2. Recommandations du séminaire

- Démystifier et vulgariser les concepts de paiement des services des écosystèmes à travers le renforcement de capacités ;
- Bâtir et formaliser la synergie opérationnelle entre les Secrétariats Nationaux des Conventions ;
- Désigner une institution ou établir un arrangement nouveau devant assurer le rôle de chef de file ;
- Consolider ou mettre en place une Commission ou intercommission sur la Connaissance, l'étude et la valorisation de la Diversité biologique et des services des Ecosystèmes ;
- Etablir un « check-list » indiquant de manière pratique les rôles et responsabilités des différentes parties prenantes ;
- Trouver un compromis sur l'échelle spatiale des sites du projet (un préalable à la détermination de la valeur des services des écosystèmes forestiers.
- Accorder une attention particulière aux groupes vulnérables ;
- Favoriser la création de marchés de production des services des écosystèmes forestiers ;
- Prévoir dans la nouvelle fiscalité locale une cotation appropriée pour les CL dans les recettes forestières ;
- Améliorer la répartition des recettes forestières ;
- Adapter les approches d'évaluation de la VET au contexte sénégalais par le biais des groupes de travail



3.2. Recommandations du séminaire



DIRECTION DES EAUX ET FORETS,
CHASSES ET DE LA CONSERVATION DES SOLS

PROJET D'AMELIORATION ET DE VALORISATION DES SERVICES
DES ECOSYSTEMES FORESTIERS AU SENEGAL (PASEF)

Adresse : Route des Pères Maristes
B.P. : 1831 Dakar Hann
Tél. : (221) 33 832 05 45
Email : pasef.defccs@yahoo.fr